



Au boulot à vélo dans l'Agglo

13 mai 2022

Développer les infrastructures et les services dédiés aux mobilités douces sur son territoire : telle est la volonté de l'Agglo Seine-Eure qui se dote d'un plan vélo ambitieux. Il vise à mettre en place des alternatives à la voiture particulière et renforcer la pratique du vélo loisir mais aussi, et surtout, celle des « vélotaffeurs ».

Seine-Eure Avenue : 10 km d'aménagements cyclables pour desservir 10 000 emplois

L'axe structurant Seine-Eure Avenue, qui relie la place Thorel à la gare SCNF à Val-de-Reuil, peut désormais être parcouru à vélo, de bout en bout, en toute sécurité grâce à des aménagements flambants neufs.

Ce tronçon dessert pas moins de 8 000 habitants et 10 000 emplois, qui utilisent très majoritairement un véhicule thermique pour leurs déplacements quotidiens. L'objectif est ambitieux : inciter massivement les usagers de cet axe à troquer leur voiture individuelle contre un vélo et ainsi espérer voir circuler 1 000 véhicules de moins chaque jour.

L'itinéraire cyclable est éclairé de bout en bout. Pour plus de sécurité, les carrefours le resteront en permanence. Ailleurs, l'Agglo a opté pour un éclairage intelligent : les ampoules restent allumées à une faible puissance (5 à 10% de leur capacité) en permanence et s'activent pleinement sur plusieurs mètres au passage d'un piéton ou d'un cycliste, grâce à un détecteur de présence. Ce système a été adopté pour les sections hors agglomération, qui ne bénéficient pas d'éclairage public. C'est notamment le cas avenue des Métiers (entre Sanofi et le rond-point aux Pompiers), chaussée du Vexin (entre le rond-point des Pompiers et le centre d'essais de la DGA) ou encore avenue des Falaises (entre le giratoire du Fantôme et le monument Mémoire et Paix). Ce dispositif est économe et écologique : il respecte la biodiversité en minimisant les nuisances pour les animaux nocturnes et permet de limiter la consommation d'énergie.

Par ailleurs, de nombreux arbres de près de 20 essences différentes ont été ou vont être plantés d'ici la fin de l'année. Ils permettent de préserver les pistes cyclables - et donc les usagers - des îlots de chaleur et de diversifier la palette végétale pour renforcer et développer la biodiversité.

Le montant des travaux est de 3,5 M € HT répartis comme suit :

- Voiries pistes cyclables : 1 M € HT d'aménagements cyclables complémentaires à ceux déjà existants, de manière à compléter le maillage (sur les 10 km entre la gare à Val-de-Reuil et la place Thorel à Louviers, 6,4 km de pistes cyclables ont été créés en complément des 3,6 km déjà existants).
- Eclairage pistes cyclables : 0,6 M € HT
- Aménagements paysagers : 1,9 M € HT

Une politique globale de mobilité

Depuis de nombreuses années, l'Agglo Seine-Eure mène une politique globale de mobilité qui vise à diminuer l'utilisation de la voiture particulière au bénéfice des modes moins polluants comme les transports en commun, le vélo ou la marche à pied. En effet, à l'échelle du territoire, 51 % des déplacements effectués quotidiennement sont inférieurs ou égaux à 3 km, la part modale du vélo, quant à elle, se limite à 1,2 % (*enquête ménages et déplacements 2017*).

Consciente de la marge de progression et des enjeux environnementaux, l'Agglo souhaite pouvoir répondre aux attentes des habitants désireux de bénéficier, d'une part, d'aménagements cyclables qui permettent de se déplacer de manière sécurisée, et, d'autre part, de développer les services autour du vélo.

Des services vélos toujours plus nombreux

Depuis 2017, de nombreux services vélos, pour tout type de public, ont vu le jour sur le territoire :

- **Les vélos libre-service (VLS) pour tous** : le territoire compte 11 stations et 50 vélos repartis sur les communes de Louviers et Val-de-Reuil depuis 2021. Le VLS offre une solution de location courte durée de vélos complémentaire à celle prévue au sein de la future maison du vélo. Elle offre la possibilité aux habitants ou salariés d'effectuer leurs déplacements à vélos, grâce à ce système accessible 24h/24 et 7j/7. 50 vélos arriveront prochainement dans d'autres communes du territoire.
 - ✓ En 7 mois (août 2021 - février 2022), 1 113 personnes différents ont utilisé le service pour un total de 7 097 locations.
 - ✓ 64,4 % des trajets sont inférieurs à 3 km.
 - ✓ 6 836 km parcourus à vélo évitant ainsi le rejet de 1,3 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère !
- **Les vélos à assistance électrique (VAE) pour les salariés du territoire** : initié sous forme d'expérimentation en 2018 avec 2 entreprises (+ l'Agglo) et 15 vélos, ce mode de transport doux profite aujourd'hui à une quinzaine d'entreprises ou mairies du territoire avec la mise à disposition de 80 vélos. Le coût de la location du VAE est financé à 50 % par l'Agglo Seine- Eure. Chaque vélo coûte donc 46,5 € HT à l'entreprise ou la collectivité participante. Le dispositif est 100 % gratuit pour les salariés qui en bénéficient !
 - ✓ En 4 ans, ce sont près de 62 000 km parcourus à vélo, permettant de laisser la voiture au garage et évitant ainsi le rejet de 11,8 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère !
- **Les triporteurs à assistance électrique pour les services de l'Agglo** : 6 tricycles sont utilisés au quotidien par des agents de l'Agglo qui se déplacent beaucoup dans le cadre de leurs missions, notamment ceux en charge de la propreté, de l'entretien de la voie verte ou encore de la rénovation énergétique. Les changements de comportements passent aussi par une sensibilisation à l'écomobilité des agents du service public.
- **Le S'Cool Bus pour le ramassage scolaire** : lancé en 2017 avec 3 vélos collectifs à assistance électrique dans 1 école de Louviers, ce dispositif comptait 10 vélos dans 6 communes en septembre 2020. Il a permis de prendre en charge plusieurs centaines d'enfants matin et soir pour leurs trajets maison <> école durant près de 4 ans ; et d'éviter ainsi de nombreuses voitures sur les routes, engendrant embouteillages et pollution aux abords des écoles et sur les routes. Il sera de retour en 2023.
- **Les vélothèques pour les sorties scolaires** : la 1^{ère} a été ouverte à Val-de-Reuil en 2019 avec 100 vélos. Une 2^e ouvrira courant 2022 à Louviers avec une quarantaine de vélos. Ces vélothèques répondent à une double problématique : effectuer des sorties scolaires à vélo plutôt qu'en car et pallier à l'impossibilité d'utiliser les vélos des enfants qui sont soit inutilisables soit inexistantes pour nombre d'entre eux. La vélothèque permet donc de mettre, gratuitement, une flotte de vélos neufs à disposition des écoliers et accompagnateurs.

Mais pas seulement. Les centres de loisirs et la police municipale peuvent les utiliser pour l'organisation de sorties pédagogiques et de sensibilisation à la sécurité routière.

L'Agglo est en charge de l'investissement (vélos, casques, gilets et matériel de réparation) et la gestion incombe à la commune (stockage, réservation, maintenance, livraison jusqu'aux écoles qui en font la demande).

- **Les racks à vélos pour l'intermodalité** : d'abord lancée en 2019 sous forme d'expérimentation avec 1 rack sur la ligne 1 du réseau de transports en commun semo, ce dispositif va s'étendre courant 2022 avec 6 racks à vélos sur les lignes de bus. Située à l'arrière des bus (une première en France !), cette plateforme peut accueillir 3 vélos de tous types et de toutes tailles. Le deux-roues glisse sur un rail puis est bloqué par un dispositif automatisé. Seul le conducteur du bus peut le débloquer quand l'utilisateur souhaite récupérer son vélo. Ce service est gratuit et est compris dans le prix du ticket de bus.
- **Les stationnements vélo** : 7 stationnements sécurisés sont installés sur le territoire, principalement aux abords des 2 gares SCNF d'Aubevoye et Val-de-Reuil ou des hôtels d'entreprises. L'Agglo projette de densifier les parcs à vélos dans les années à venir, levier essentiel du plan vélo pour encourager la pratique du 2 roues en garantissant la sécurité du matériel et la sérénité des cyclistes.
- **La maison du vélo** : lieu unique qui rassemblera tous les services vélo sur le territoire. Une étude d'opportunité et des ateliers avec les habitants, associations vélos et acteurs du secteur sur le territoire ont permis d'identifier les services attendus par les cyclistes avertis, habitants, salariés et touristes :
 - o Location courte ou longue durée d'une flotte de vélos répondant aux attentes du plus grand nombre : VAE, remorque, vélo-cargo, ...
 - o Atelier de réparation et d'auto-réparation, dont un atelier mobile
 - o Vente de vélos d'occasion
 - o Vente de pièces détachées de première nécessité
 - o Collecte de vélos pour réemploi et pièces détachées
 - o Formation à la pratique du vélo pour les particuliers et les scolaires
 - o Lieu d'information, de sensibilisation et de communication
 - o Espace de convivialité / bureau partagé / petite restauration
 - o Événementiels : expositions, conférences, débats

Elle ouvrira courant 2024 à Louviers.

Le développement des infrastructures

Au titre des infrastructures, l'Agglo Seine-Eure prévoit la création de 80 km d'aménagements cyclables supplémentaires pour la période 2021 - 2026. Ils viendront compléter le maillage offert par les 70 km déjà existants sur le territoire.

En effet, le développement de la pratique du vélo passe inévitablement par celui des infrastructures. L'Agglo travaille actuellement à l'élaboration de son plan vélo pour les 5 et 15 ans à venir. Il permet de définir la programmation des aménagements cyclables à court, moyen et long terme (voies vertes, bandes et pistes cyclables, vélo-routes).

L'objectif est de tendre vers un réseau complètement maillé à l'échelle du territoire, pour encourager le plus possible la pratique du vélo, en garantissant la sécurisation des déplacements.

La pratique du vélo en Seine-Eure connaît une croissance très importante.

✓ 3 eco-compteurs, installés à Louviers, Le Vaudreuil et Les Damps sur la voie verte de la Seine à l'Eure, permettent d'affirmer que la fréquentation globale des vélos et des piétons a augmenté de 73 % entre 2018 et 2020 !

Localisation de l'éco-compteur	Le Vaudreuil	Les Damps	Louviers Glacéo
Nombre de passage 2018	74 000	370 000	86 000
Nombre de passage 2020	131 000	307 000	288 000
Evolution 2018 - 2020	+77 %	- 17 %	+ 235 %
Pic de fréquentation	mai - juillet : 30 000 passages / mois	mai - juillet : 80 000 passages / mois	mai - juillet : 50 000 passages / mois
Interprétation des données	Le nombre de passage correspond aux passages des vélos et piétons, nombreux dans ce secteur		

Le plan vélo, pour tous et avec tous

La phase d'études préliminaires est en cours. Elle permet d'étudier les variantes de tracé possibles pour les présenter aux acteurs du territoire, dont les communes, avant l'été. Les tracés définitifs seront adoptés d'ici l'automne.

Une fois les études techniques et les procédures règlementaires achevées courant 2023, les travaux pourront démarrer en 2024 pour une mise en service progressive dès 2025.

Des réunions techniques et décisionnelles se réuniront régulièrement avec tous les acteurs.

Ce plan vélo engage donc une concertation globale et transversale.

Ce plan vélo vise à :

- Créer un maillage inclusif en développant le maillage interurbain.
- Répondre à tous les types de déplacements à vélo : loisirs / professionnel, seul / en famille.
- Créer des aménagements en prenant en compte le contexte environnemental et écologique : choix des tracés, des matériaux et mobilier utilisés....
- Valoriser et protéger les milieux naturels, en créant des itinéraires de découverte.
- Développer le cyclotourisme et créer des activités économiques connexes (hôtellerie, restauration, équipements, services...).
- Planifier toute la politique vélo, au sens très large, pour le territoire.



À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Giovanna Berdeaux - Chargée des relations presse et médias
02 76 46 03 54 / 06 72 61 30 06 - giovanna.berdeaux@seine-eure.com



agglo-seine-eure.fr



@agglo.seine.eure



@AggloSeineEure



@territoireseineure